

CHARTRE RSE

Préambule

En accord avec ses valeurs, MICHENEAU SAS tient différents engagements dans sa charte sociétale et environnementale pour le respect de l'environnement, le bien-être de ses collaborateurs, et son impact dans la Société.

Cette charte est amenée à évoluer mais fait état de nos constats, nos convictions et nos engagements.

Nous nous efforçons d'appliquer ces engagements au quotidien et de partager ces valeurs à nos collaborateurs.

Nos engagements :

-RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Plan de réduction des déchets
Recyclage des déchets
Réduction des énergies

-DEVELOPPEMENT DURABLE OU ACHATS RESPONSABLES

Relation clients / Fournisseurs inscrits dans la durée et la fidélité
Priorité à l'économie locale et la proximité dès que cela est possible.
Le respect des engagements contractuels clients/fournisseurs.

-RELATIONS ET CONDITIONS DE TRAVAIL

Engagements de nos collaborateurs vis-à-vis de l'entreprise et de nos Clients
Le respect de l'entreprise envers ses collaborateurs
Condition de travail favorable envers nos collaborateurs mais aussi à la convivialité et au partage

-ENGAGEMENT ETHIQUE (excellence et qualité)

Une recherche d'amélioration de la qualité permanente dans l'intérêt de nos Clients
La relève des enjeux d'avenir pour l'entreprise et ses Clients.

FAIT A BOISME LE 15/05/2025

PRESIDENT JOEL MICHENEAU